



Les relations de Jean et Stanislas-Félix Potocki d'après quelques documents des archives de Kiev

Daniel Beauvois

► To cite this version:

Daniel Beauvois. Les relations de Jean et Stanislas-Félix Potocki d'après quelques documents des archives de Kiev. Michèle Weil; Halina Suwala; Dominique Triaire. Continuités et ruptures dans l'histoire et la littérature, Champion-Slatkine, pp.1-7, 1988, 2-05-101013-7. hal-01078264

HAL Id: hal-01078264

<https://hal.science/hal-01078264>

Submitted on 30 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LITTÉRATURE

LES RELATIONS DE JEAN ET STANISLAS-FÉLIX POTOCKI

d'après quelques documents des archives de Kiev

Au cours de recherches dans les archives de la République Soviétique d'Ukraine (CGIA) à Kiev, fin 1982, je n'ai pu jeter qu'un regard rapide sur le Fonds 49, entièrement consacré à la famille Potocki. Le classement de ce fonds est complètement aberrant. On y trouve un mélange indescriptible de correspondances et de documents provenant d'époques et de personnages différents, du XVII^e au XIX^e siècle. Il est évident que des archivistes spécialisés seraient nécessaires pour mettre ces papiers en ordre.

J'ai néanmoins pu glaner quelques données nouvelles sur Jean Potocki dont la vie comporte encore bien des zones d'ombre, malgré l'esquisse biographique assez précise qu'en a donnée récemment Maria E. Zoltowska dans le *Polski słownik Biograficzny* (1984, pp. 36-42) et les importants travaux de Dominique Triaire (*Œuvre de Jean Potocki - Inventaire*, Paris, Champion, 1985; *Ecrits politiques*, idem, 1987).

L'abondante correspondance en français, adressée de Varsovie par l'abbé Delisle à Stanislas-Félix Potocki (F. 49, opis 1, delo 1339 et 1340) - contribution capitale à l'histoire des jardins au XVIII^e siècle - parle surtout des arbres, des plantes et des chevaux à acheter pour les jardins de Tulczyn et Human, mais elle contient un petit détail intéressant la biographie de Jean, à savoir la date de son mariage avec Teresa Lubomirska que les biographes n'avaient pas bien établie jusqu'ici. Le contrat de mariage retrouvé par M. E. Zoltowska ayant été signé le 29 avril 1785, celle-ci en a conclu que la cérémonie avait eu lieu "en avril". Cela n'était pas infirmé par les deux seuls témoignages connus: une lettre du roi Stanislas-Auguste à August-Fryderyk Moszynski disait, en effet, le 11 mai, que le Comte Jean "venait de se marier". Le livre de B. Majewska-Maszkowska, *Mecenat artystyczny Izabeli z*

Czartoryskich Lubomirskiej, Wrocław, 1976, p. 50, précisait que cela avait eu lieu au château de Wilanow, près de Varsovie.

C'est, en fait, le 9 mai 1785 qu'a eu lieu le mariage puisque Delisle écrit, le 10 mai 1785: "La noce de Mr le Comte Jean s'est faite hier à Willanow où l'on passera quelques jours et, de là, ils partiront tous ensemble pour Lancut. Toute la maison de Mme la Krayzine est de ce voyage". On ne part cependant pas immédiatement et la mère de la mariée, de son côté, veille au bien-être des jeunes époux. Delisle écrit, le 17 mai 1785: "La Princesse Grande Maréchale a quitté Willanow samedi pour revenir en ville avec les jeunes époux. Elle leur a fait donation de Mukatow. La Krayzine attend Seweryn pour partir à Lancut".

Dans ce F. 49, opis 2, delo 1759, j'ai trouvé un ensemble de sept lettres classées sans ordre sous le titre *Pisma Jana Potockiego grafu Feliksowi Potockiemu* (Lettres de Jean Potocki au Comte Félix Potocki). L'une de ces lettres est adressée non pas à Félix, mais à sa deuxième épouse Joséphine Mnischez, une autre est destinée à l'abbé Chalenton, probablement aumônier de Tulczyn. Après consultation épistolaire d'E. Rostworowski et de M. E. Zoltowska - que je remercie très cordialement - il est apparu que la lettre à Joséphine, ainsi que trois autres, étaient de la plume de l'autre Jean Potocki, le "brigadier", Jan-Nepomucen-Eryk. Restent donc trois lettres qui viennent augmenter l'*Inventaire* de la correspondance effectué par D. Triaire.

La première dit :

Pierwszy raz w życiu moim używam polszczyzny a to na podziękowanie W Pana mego za jego teraźniejsze nie pierwsze ani ostatnie laski. Że mego języka oyczystego nie umiem, ni ma się o co chwalić, ani nawet dobrej ekskuzy bym na to nie umiał znaleźć. Prawda że długo byłem wan der Zegel liedy miałem mui bord iako jest panu wiadomo, Potym byłem Turkiem bardzo sławnym w orientalnej literaturze. Byłem też y francuzem dosyć saillant w Paryżu, ale co teraz to upewniam że iezdem dobrym polakiem i tym zostanę aż do zgonu moiego albo ojczyzny, a to zaś w tym sensie rozumiem, że zapewne dłużej nie będę żył iak ona. Utinam będzie szczęśliwa, ia zaś w ten czas będę u W. Pana mego na Ukrainie robiąc rezerch y o różnych narodach którzy w niej mieszkali na którą materię się już z greckich autorów bardzo przygotowałem.

Tym czasem

jezdem pana mego
najniższym sługą

Jan Potocki

1 augusti an 1789

Ce qui signifie :

"Pour la première fois de ma vie j'utilise le polonais et cela afin de vous remercier, Monseigneur, pour vos grâces présentes, qui ne sont ni les premières, ni les dernières. Que je ne connaisse pas la langue de mon pays, il n'y a pas là de quoi se vanter et je ne saurais même y trouver de bonne excuse. Il est vrai que j'ai longtemps été *van der Zegel* lorsque, comme vous savez, j'étais navigateur. J'ai ensuite été un Turc très renommé dans la littérature orientale. J'ai aussi été un Français assez saillant à Paris, mais pour ce qui est du présent, je vous assure que je suis un bon Polonais et que je le resterai jusqu'au trépas ou jusqu'à celui de la patrie, je veux dire par là que je ne lui survivrai certainement pas. *Utinam* elle sera heureuse, je resterai chez vous, Monseigneur, en Ukraine et y ferai mes recherches sur les différents peuples qui l'ont habitée, matière pour laquelle je me suis déjà beaucoup préparé à partir des auteurs grecs.

Sur ce,

je suis, de Monseigneur,
le plus humble serviteur.
Jan Potocki

1 augusti an 1789".

Cette lettre pourrait s'intégrer à l'*Inventaire* de D. Triaire sous le n° C12 bis. Elle est écrite en polonais, chose tellement inhabituelle pour l'auteur qu'il prétend qu'il s'agit d'une première fois. On connaît au moins un exemple antérieur prouvant le contraire (cf. *Inventaire*, C2). Il n'est pas surprenant qu'une telle déclaration de patriotisme ait été faite dans la langue qui convenait le mieux. Un député exhibant volontiers l'habit sarmate se devait - au moins quelquefois - de montrer qu'il était capable d'écrire tant bien que mal une lettre en polonais.

En dehors du rappel imagé de ses voyages en Turquie, en Hollande et en France, on verra surtout dans cette lettre une nouvelle preuve de la confusion politique de Jean Potocki. Nous sommes le 1^{er} août 1789, au zénith de l'*Imprimerie Libre* qui édite surtout le *Journal* d'une diète essentiellement anti-russe. Le jeune comte a offert, quelques mois plus tôt, le cinquième de ses revenus à ladite diète pour lever des troupes qui doivent servir - il ne peut l'ignorer - à battre les Russes, or le voilà qui profite de l'hospitalité de son cousin Félix, le pilier du camp russophile, et qu'il lui fait force compliments. Le comte Jean n'est pourtant pas sans savoir que son puissant cousin a été publiquement accusé à la diète, dès mars 1789, d'être en correspondance amicale avec les généraux de Catherine II (cf. *P. S. B.*, article *Potocki Szczesny*, p. 190) et accusé de trahison.

Cette lettre montre combien l'orientation prussienne de Jean Potocki en

1789-90 est fragile. Déjà, en adressant au roi *Ne quid detrimenti res publica capiat*, le 11 avril 1788, il illustrait les tendances anti-prussiennes de Félix (D. Triaire, *Ecrits politiques*, op. cit., p. 18, n° 1) et le roi le savait bien qui soulignait l'ostentation de ces rapports entre les cousins (cf. E. Rostworowski, *Debiut polityczny...*, p. 693). N'était-ce d'ailleurs pas - autre paradoxe - à Félix que Jean devait d'avoir été élu nonce de Poznan? L'affaire avait été arrangée par Séverin, le frère de Jean (ibid., pp. 701 et 706).

Le séjour studieux à Tulczyn, évoqué ici, et au cours duquel ont, apparemment, été rédigées les *Remarques sur l'histoire universelle et recherches sur celle de la Sarmatie* montre combien, au plus fort des controverses patriotiques et de son apparent engagement anti-russe, Jean Potocki reste attaché à la partie la plus conservatrice de sa famille et ménage l'avenir. Un homme qui déclare vouloir mourir pour sa patrie, mais qui goûte tellement l'isolement et les auteurs grecs n'est-il pas bien plus sceptique que patriote?

Avant de citer les deux autres lettres, plus tardives, il faut nous arrêter sur des documents qui, chronologiquement, les précèdent et qui offrent encore une preuve des excellentes relations du comte Jean avec ce même cousin. Ces documents concernent le remariage de Jean avec Constance, l'une des filles de Félix, en 1799. Ils figurent au CGIA de Kiev dans le F. 49, opis 1, delo 2513.

Le plus important de ces documents est le contrat de mariage signé à Tulczyn, le 1er mai 1799, entre, d'une part, Félix et Sophie, sa troisième épouse, et, d'autre part, Jean et Constance qui devaient se marier - encore une date précieuse pour la biographie - le 13 juin. Ce texte nous apprend beaucoup sur la fortune que ce mariage garantissait au comte et sur les endroits où vivaient les cinq mille paysans-serfs qu'il se vantait encore de posséder dans une lettre au ministre russe Budberg en 1807 (cf. D. Triaire, *Ecrits politiques*, p. 290, n° 88).

Ce contrat est contresigné par les intéressés et les témoins: l'évêque de Kamieniec, M. R. Sierakowski, X. Branicki, Wincenty Potocki, le Cte de Choiseul-Gouffier, Jozef Dziekunski, Jan Swieykowski, Onufry Rakowski et Benedykt de Drozden-Hulewicz. Malgré le rattachement à l'empire russe, il est encore rédigé en polonais: Jean y est désigné comme "Orderow Orla Bialego, Sgo Stanislaw a i Sgo Jana Jerozolimskiego Kawaler" (Chevalier des ordres de l'Aigle Blanc, de St Stanislas et de St Jean de Jérusalem). Son épouse reçoit en dot la même somme que ses trois sœurs déjà mariées, c'est-à-dire un million de zlotys "w ktorej to sumie dobra swoje dziedziczne, w gub. podolskiej lezace do 60.000 zlp. rocznej intraty wynoszace, J. W. Graf S. S. Potocki ojciec graffowny Konstancji Potockiej, przyszlej J. W. Grafa Jana Potockiego malzonce, od dnia 13 czerwca roku terazniejszego wypusci i w sumie posagowej zawiedzie - a jezeliby zas

wyprowadzona podawczym inwentarzem intrata nie dochodzila summy 60.000, to niedostarczajaca sume z kassy ojca graffowna Konstancja regularnie decursiwie co rocznie odbierac bedzie" ("somme dans laquelle le comte Stanislas-Félix Potocki, père de la comtesse Constance Potocka, future épouse du comte Jean Potocki, inclura et inscrira comme dot, ses biens héréditaires de la province de Podolie rapportant 60.000 zlotys par an et, si le revenu consigné dans un inventaire descriptif n'atteignait pas cette somme, la somme manquante serait prélevée chaque année sur la caisse de son père").

Le contrat précise ensuite que cette dot sera versée en monnaie d'argent, en comptant 15 kopeks-argent pour un zloty. Il ne présente pas que des avantages pour Jean Potocki: celui-ci signe, en même temps, à sa future femme une reconnaissance de dette de 300.000 zlotys. Il le regrettera sans doute amèrement lors de son divorce.

L'acte de donation aux nouveaux mariés est signé par Félix le 19 juin 1799 (même cote). Il précise les noms des domaines de Podolie évoqués ci-dessus. Il s'agit de terres situées dans le district de Winnica: Potok, Zukowie, Ryzawka, Demidowka, Mohylowka et Sidawa. Promesse est faite par le beau-père de faire délimiter ces domaines pour les séparer des siens propres, ce que le tribunal local entérine le 30 juin 1799 (*Wypis z Ksiag ziemskich powiatu winnickiego*, même cote). Mention sera évidemment faite de ces actes lors de la mort de Félix, en 1805, dans un document que M. E. Zoltowska a trouvé à Poznan et dont elle a bien voulu me communiquer un extrait (WAP, Poznan, Rogalin/Raczynscy, n° 67). La donation aux nouveaux mariés y est datée du 10 juin 1799. Il s'agit sans doute d'une erreur de copiste.

Il est curieux de noter que Jean Potocki, veuf de Julie Lubomirska depuis 1794, se remarie un an après que son nouveau beau-père ait lui-même convolé pour la troisième fois en justes noces avec Sophie de Witt (17/28 avril 1798), qui était son amante depuis qu'il l'avait rencontrée à Jassy en 1791. Sophie, ancienne amante de Potemkin, se faisait passer pour la descendante d'une famille grecque, les Maurocordato (J. Lojek, *Dzieje pieknej Bytynki*, wyd. 3, Varsovie, 1975, p. 55). C'est d'elle que Jean Potocki parle dans le billet adressé à l'un des commensaux de Tulczyn, l'abbé Chalenton :

Pour Mr l'Abbé Chalenton

Monsieur l'Abé, comme je garde aujourd'hui la chambre, je vous prie de ne point m'attendre au festin du petit monde dont je vous prie de baiser une petite pate à savoir celle d'Irène.

Si vous avez un instant dans l'après diné, je vous prie de chercher et m'envoyer

un Tite Live français. Adieu, mes compliments à tout le monde. Mayer m'a dit que Madame Maurocordato était mieux. J'en ai beaucoup de joie.

Jean Potocki

Si je garde la chambre, ce n'est pas que le climat m'en plaise car on manque de bois dans toute la maison, mais je ne m'en formalise pas, car là où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

On notera que le comte Jean s'enfonce de plus en plus dans les études et qu'il préfère s'isoler dans sa chambre avec Tite Live, malgré le chauffage insuffisant du château, plutôt que de participer aux festins. Ce billet date assurément d'après 1803, année où est née la première fille de Constance (*P. S. B.*, op. cit., p. 40).

Les deux derniers documents que j'ai pu retrouver soulignent l'engagement progressif de Jean Potocki dans la vie de l'Empire russe. Un acte du 2 avril 1802 (dont la signature seule est autographe) nous montre combien il était soucieux de ses revenus fonciers avant de partir en voyage avec la permission "rzadu krajowego" (c'est-à-dire du Gouvernement russe). La destination de ce voyage était, comme on sait, Saint-Pétersbourg. Cet acte est surtout intéressant pour la manière dont le comte gérât ses biens: il désigne Antoni Frank comme plénipotentiaire pour l'administration de sa "maison de Tulczyn", des "wsiow do schedy moiej nalezacych Demidowki i Sidawy w kluczu Brahilowskim, a powiecie winnickim lezacych" ainsi que pour l'encaissement des sommes que lui verse Félix les 13 juin et 13 décembre (F. 49, opis 1, delo 2783).

La troisième lettre à Félix retrouvée à Kiev est la suivante :

A son Excellence

Monsieur le Comte Stanislas Felix Potocki, Général, Chevalier
des ordres de Russie, etc, etc.

Monseigneur et cher beau-père,

Les droits sacrés de la vérité m'obligent à vous dire que vous n'avez pas bien fait de ne pas venir à Odessa qui est très marchandement brillant cette année ci. Il y a une vingtaine de bâtiments, beaucoup de mouvement dans le port, enfin le sort de cette ville est fixé puisque S. M. l'Emp. a envoyé l'argent pour faire le port et qu'on le commencera le premier d'août.

Je ne vous parle pas des maquereaux (poissons), des turbots et des kephales et autres habitants de la mer qui sont d'une bonté merveilleuse et semblent d'autant

meilleurs qu'on trouve ici de la bonne huile, du vin de Bordeaux, enfin tout ce qui rend un séjour agréable.

Ainsi pour en revenir au premier point de mon discours, je vous dirai que vous n'avez pas eu aussi raison que vous avez à l'ordinaire lorsque vous n'êtes pas venu à Odessa, où d'ailleurs nous parlons tous les jours de vous avec amour quand nous mangeons quelque chose de bon ou que nous faisons quelque belle promenade.

Adieu cher et bon papa. Constance se porte bien et baise vos mains et moi celles de la marâtre.

Jean Potocki

Cette lettre a visiblement été écrite à Odessa. Il est difficile de la dater exactement. Elle a été rédigée entre 1799 et 1805. Odessa, qui était un port militaire depuis 1795, avait reçu ses droits de ville en 1803. Est-ce là la signification de: "enfin le sort de cette ville est fixé"? Ce témoignage sur les délices du nouveau port développé par le duc de Richelieu est à mettre en rapport avec les projets que formait alors Jean Potocki pour mettre la ville en valeur et lui donner un grand rôle dans le commerce avec la Méditerranée (voir ses mémoires à ce sujet des 2 mars et 6 avril 1804 à son cousin A. J. Czartoryski, responsable des Affaires Etrangères de l'Empire, dans D. Triaire, *Ecrits politiques*, op. cit., pp. 149-156, n° 34-35). Nous avons ainsi l'assurance que les idées de Jean Potocki quant au développement d'Odessa - il en parle aussi dans son plan d'une Académie asiatique - étaient fondées sur des observations directes.

Peu de temps après, en mars 1805, Félix mourait. Sans doute cette moisson kiévienne n'apporte-t-elle que des détails assez peu importants. Elle ne fait que souligner - en était-il besoin? - les hésitations politiques du comte Jean dans les années 1787-1792, mais elle montre aussi l'importance des liens entre deux cousins beaucoup moins différents qu'on l'eût pu croire. Même après son divorce d'avec Constance, début 1809, Jean Potocki restera fidèle au souvenir de son "cher beau père" et écrira pour Lagarde le vibrant panégyrique que celui-ci publiera, comme on sait (*Inventaire*, 8E), à Vienne en 1815.

Daniel Beauvois, Lille.